



Fédération des Jeux de Paume Wallonie - Bruxelles.

F.J.P.W.B.

Communication du 6 avril 2021

Chers amis du monde de la balle pelote,

En cette période où beaucoup d'informations circulent, nous tenons à vous préciser quelques éléments de façon à ce que vous puissiez préparer votre saison.

Elections :

Elles se tiendront bien au Motel de Nivelles le 10 avril selon l'horaire qui vous a été communiqué. Les conditions sanitaires seront respectées. Nous vous demandons de veiller à éviter les rassemblements à l'extérieur du lieu à plus de 4 personnes. L'entrée de la salle qui servira de bureau de vote se fait directement depuis le parking par lequel vous entrez sur le site du Motel.

Situation sanitaire :

Les protocoles actuels sont (en liaison avec les précisions de la communication du 8 mars et les liens sur notre site www.fjpwb.be) : jeunes jusque 18 ans entraînement par groupe de 10 maximum ; adultes par groupe de 4 maximum. Notez que plusieurs groupes peuvent s'entraîner sur le terrain en même temps mais sans interaction entre eux.

Calendriers :

Comme chacun, nous espérons la levée de ces restrictions le 26 avril et l'autorisation de l'horeca le 1 mai. Nous avons promis une concertation avec l'aile flamande et la coupole pour la reprise, elle est acquise. Nous demandons aux comités régionaux cette même cohésion. **Si** l'on peut reprendre les luttes amicales le 26 avril, il nous semble **qu'au moins 2 semaines** d'amicales sont nécessaires. Nous avons donc fixé la date de reprise des compétitions au 12 mai, ce qui permettrait à des jeunes de jouer et aux adultes de jouer le lendemain, jour de l'Ascension. Cette date de reprise permettrait de conserver l'ensemble des compétitions prévues.

Les divers calendriers prévus seront adaptés en conséquence et vous seront communiqués dès que possible. **Il est clair que sans perspective de jouer avec public et buvette, nous envisagerons d'autres possibilités.**

Aspects financiers :

Nous avons obtenu d'Arena, tout en assurant la couverture, de payer la prime en cours d'année. Elle vous sera donc réclamée plus tard qu'à l'accoutumée.

Le subside exceptionnel Covid de la Ministre des Sports Glatigny sera intégralement reversé aux cercles tout prochainement. Il s'agira d'une somme de 250 €. Ce n'est pas mirobolant mais c'est déjà appréciable. La FJPWB avance 5.000 € pour aider les cercles à démarrer la saison. N'oublions pas qu'en 2020, les ailes et surtout les régions ont fait un gros effort financier en ne percevant aucune taxe et cotisation et fonctionnant de façon administrative.

Le subside exceptionnel Covid des Ministres Wallon Crucke et Collignon aux affiliés passera par vos communes respectives. La FJPWB a rempli son travail de collecte des données de mars 2020 (base légale). Nous insistons auprès des autorités pour que le mot affilié désigne aussi les comitards, arbitres etc. Il devrait s'agir de 40 € par affilié, ce qui est appréciable. Cette somme devrait être versée à l'automne. Elle ne passera pas par la FJPWB.

Pour 2021, la FJPWB a d'ores et déjà décidé de ne pas percevoir la taxe sur les tickets.

Situation de la FJPWB :

L'équipe qui termine son mandat peut être fière du travail accompli. La reconnaissance par l'Adeps ouvre la porte à de solides moyens humains et, ne nous en cachons pas, financiers. Ces sommes permettent de continuer des projets et d'en mettre sur pied de nouveaux.

L'informatisation des données a créé beaucoup de facilités aux comitards et joueurs, les procédures sont simplifiées et accélérées. Cette modernisation devra se poursuivre. La mise en place d'une cellule formation, très active, laisse entrevoir que nos sports ont un bel avenir devant eux.

La FJPWB est reconnue pour son sérieux et son suivi méticuleux par les différentes autorités et instances de tutelle. Il faudra poursuivre sur cette voie.

Il reste des chantiers à poursuivre et de nouveaux à mettre en place. Il est primordial que la future équipe œuvre pour le bien commun et ne craigne pas de mettre la main à la pâte. C'est à ce prix que notre sport continuera à se maintenir et à progresser ...

Le Président,	Le Vice-président	Le Trésorier	Le secrétaire
L. BAUTERS	T. PADUART	J-M. DUPONT	O. CARLY

Les membres de l'OA : F. CASSART, G. CHAVEE, C. DUPUIS, D.DUQUESNE,
P. DUSEPULCHRE, S. MASSART, A. PIERQUET, S. SOQUETTE, E. VAN NUFFELEN.